

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2021**

Le 4 Mars 2021 à 20h30, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Bernadette HERMIER, Maire.

**Etaient présents** : Bernadette HERMIER, Michel COSME, Sylvie FRATESI, Rémy MAUNIER, Mathilde BORDIER, Régis MILLOT, Murielle VIAUX, Jean-Baptiste BOURGOIN, Marcelle CEDE, Colette SZPUNAR, Armelle DELVINQUIERE.

### **Ordre du jour** :

Vote du compte administratif 2020.

Approbation du compte de gestion 2020.

Affectation du résultat 2020.

Orientations budgétaires 2021.

Dossiers du personnel communal.

Mission d'assistance technique pour l'assainissement.

Colis pour Pâques pour nos aînés.

Dossiers en cours.

Affaires diverses.

### **1-Vote du compte administratif** :

Madame le maire donne lecture du compte administratif, à savoir le contenu détaillé des chapitres relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement ainsi que des recettes et dépenses d'investissement.

#### **Dépenses et recettes de fonctionnement** :

Pour l'année 2020, le montant des dépenses de fonctionnement voté s'élève à 377154,39 €, celui réalisé représente 313407,17 € soit un résultat positif de 63747,22 €. Aux chapitres de ces dépenses, les postes budgétaires sont principalement représentés par les rémunérations et charges de personnel (110804,06 €) ainsi que par l'entretien de la voirie et des matériels nécessaires à sa réalisation (58157,24).

Concernant les recettes de fonctionnement, leur montant voté pour 2020 était de 377154,39 €, celui réalisé représente la somme de 317326,26 €.

La grande majorité des recettes provient des impôts et taxes d'une part (157358,39 €) des dotations et participations (91849,63 €) d'autre part.

**Dépenses et recettes d'investissement :**

Les dépenses de ce chapitre ont été votées à hauteur de 234546,33 € et réalisées pour un montant de 63392,73 €.

Elles contribuent pour la majeure partie au remboursement des emprunts et à l'investissement inscrit au chapitre des immobilisations corporelles. A titre d'exemple, 12915,69 € ont été investis dans la remise aux normes du château d'eau.

Les recettes, prévisionnées à hauteur de 234546,33 € ont rapporté 93122,20 €. Elles proviennent pour l'essentiel des subventions d'investissement.

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

**2- Approbation du compte de gestion :**

Le compte de gestion qui présente un résultat positif de 122310,80 € est approuvé.

**3- Affectation du résultat :**

Le report sur investissement se monte à 64285,80 €.

Le report sur fonctionnement se monte à 58084,48 €

**4- Orientations budgétaires :**

Plusieurs opérations sont envisagées pour l'année 2021 :

Remplacement des points lumineux par des LED dans l'ensemble du lotissement qui permettra, outre des économies sur la facture d'électricité, de bénéficier de subventions importantes ainsi que d'une maintenance gratuite pendant les cinq premières années.

Remplacement de l'accès handicapés à l'église.

Réfection de la chaussée sur une partie de la rue des Genêts.

Rénovation du portail du cimetière.

**5- Dossiers du personnel communal :**

A sa demande, Madame Nadège BROS, secrétaire de mairie bénéficiera désormais d'un contrat de travail de 35h hebdomadaires.

Les horaires de travail de messieurs Wilfried SKORWIDER et Jérôme THOMAIN ont été annualisés sur la base de 1607h par an selon l'emploi du temps suivant :

Du 01/04 au 30/09 : De 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Du 01/10 au 31 :01 : De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**6- Mission d'assistance technique pour l'assainissement :**

Après délibération la convention relative à la mission d'assistance technique pour l'assainissement est renouvelée.

**7- Colis à Pâques pour les aînés :**

En raison de la situation sanitaire, le repas habituellement offert aux aînés début février par la municipalité a dû être annulé. Il sera compensé par la remise aux personnes de plus de 60 ans d'un colis à l'occasion des fêtes pascales.

**8- Dossiers divers :**

Mme. le maire fait le point sur les devis relatifs aux travaux projetés.

Les travaux des commissions Sociale, Tourisme et Petite Enfance de la communauté des communes de Puisaye Forterre font l'objet d'une communication de la part de Mme. Sylvie FRATESI et M. Rémy MAUNIER.

Mme. Mathilde BORDIER et M. Jean-Baptiste BOURGOIN font le point sur le dossier relatif au déploiement de la fibre.

**9- Questions diverses :**

M. Régis MILLOT informe le conseil de la création d'un parcours « No Kill » sur l'étang Lelu, concernant la pêche au brochet.

A l'issue des questions diverses, la séance du Conseil Municipal est clôturée à 23h00.

Il est rappelé que le compte rendu détaillé de cette séance du Conseil Municipal peut être consulté en mairie.